



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **LPG LUXURY PRESTIGE GROUP SARL**,
Pl. Bourg-de-Four 62, c/Gestmandat SA, 1170 AUBONNE
2.

Date du prononcé de dissolution: 21.01.2013
3.

Suspension de faillite: 23.09.2013
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 07.10.2013
5.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques:

But : la société a pour but toute activité quelconque, tant en Suisse qu'à l'étranger, dans les domaines de l'immobilier, notamment le courtage, la gérance, la vente et l'achat d'immeubles ou de participations à des sociétés immobilières, ladite activité se limitant, en tant qu'elle se déploie en Suisse, aux opérations non soumises à la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE); des produits de luxe, notamment en matière de maroquinerie, de produits alimentaires et de boissons

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte

1260 Nyon 1

01095157

